

Auvergne-Rhône-Alpes Fibois Aura : la signature du contrat de filière régionale en point de mire

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) organisait son assemblée générale le 18 juin aux Foréziales de Montrond-les-Bains, dans la Loire. Cette demi-journée consacrée à l'année 2018 venait clore le premier exercice de l'interprofession née de la fusion d'Auvergne Promobois et de Fibra. «Préparé depuis 2016, ce rapprochement entre les deux structures, voté en 2017, s'est opéré rapidement et a permis aux équipes de Lempdes et de Lyon d'être opérationnelles dès les premiers jours de janvier 2018», soulignait le président de Fibois Aura Jean Gilbert. La présentation des principales actions d'accompagnement conduites auprès des acteurs économiques régionaux par les chargés de missions des différents pôles de Fibois Aura permettait de mesurer tout le dynamisme de l'interprofession au travers de quelques exemples récents : lancement en octobre dernier des journées «Habiter bois» à destination des particuliers ; actions en faveur du développement de l'attractivité des métiers, de l'acceptabilité des activités de l'exploitation forestière, du sciage des gros et très gros bois, de la valorisation du sapin pectiné; ou encore réalisation d'une enquête dans le cadre d'un observatoire dédié au bois-énergie avec publication ce mois-ci de données sur le marché du bois-bûches en Auvergne-Rhône-Alpes. «Nous venons de mettre en place la commission innovation et de rassembler toutes les structures de recherche pour en faire la promotion», précisait Jean Gilbert. «La labellisation récente du pôle de compétitivité Xylofutur sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec lequel nous sommes engagés, devrait nous faciliter la tâche pour les années à venir dans ce domaine.» Pour l'occasion, Marc Vincent, directeur de Xylofutur, était venu présenter le fonctionnement de la structure et donner le coup d'envoi de cette nouvelle collaboration à l'échelle régionale avec Fibois Aura, matérialisée dans les prochaines semaines par l'ouverture d'une antenne du pôle de compétitivité dans l'Ain. En conclusion, le président de l'interprofession rappelait les enjeux des travaux effectués autour du contrat régional de filière forêt-bois. «L'élaboration du contrat régional de filière, qui a démarré en novembre 2018, nous a permis d'aller à la rencontre des entreprises dans tous les départements et d'entendre leurs besoins», expliquait Jean Gilbert. «Les actions 2019, et a fortiori le programme 2020, ont d'ores et déjà été orientés pour encore mieux y répondre». Prochain temps fort au planning de Fibois Aura, la signature de ce contrat de filière régional aura lieu le 11 septembre prochain.